

PROVINCE DU QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ÉCOLE AU CŒUR-DES-COLLINES

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2018-2019

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le mardi 26 mars 2019,
à la salle de conférence de l'école secondaire Des Lacs, 18h30

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mélanie Cloutier	parent immeuble Ste-Cécile, présidente du CÉ
Lucie Brunette	parent immeuble La Pêche et représentante au comité EHDA
Amélie Bazin	parent immeuble Ste-Cécile
Vicky Joannis	parent immeuble La Pêche
Josée Lafrance	enseignante immeuble Ste-Cécile
Martine L'Écuyer	enseignante immeuble Ste-Cécile
Sylvie Legault	représentante du personnel de soutien
Nathalie Sarazin	enseignante immeuble La Pêche
Julie Labelle	représentante du personnel du service de garde

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Adam Gagnon	directeur
Catherine Godin-Proulx	directrice adjointe

ÉTAIENT ABSENTES

Nina Di Gioacchino	parent immeuble Ste-Cécile, représentante au comité de parents
Roxanne Isabelle	enseignante immeuble La Pêche
Maxime Cloutier	parent immeuble La Pêche

PUBLIC

Aucun

1. Préliminaires

1.1 Ouverture et vérification du quorum

Le quorum est constaté, la séance débute à 18h40 .
Madame la présidente du CÉ, Mélanie Cloutier, débute la réunion.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Lucie Brunette d'adopter l'ordre du jour .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ# 18-19-24

CÉ # 18-19-24

1.3 Question du public

Aucune

1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion 16 janvier 2019

Il est proposé par madame Amélie Bazin d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 16 janvier 2019 .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ# 18-19-25

CÉ # 18-19-25

1.5 Suivi du procès-verbal de la réunion du 16 janvier 2019

Dîners pizza : 3 mai est une journée pédagogique. Il faut changer la date.

1.6 Élection du membre de la communauté (2)

Aucune nomination

2. Décisions

2.1 Grille-matières 2019-2020

Chaque année il faut faire approuver la grille-matières. Les enseignantes se consultent par cycle afin de déterminer les matières et les compétences autres.

Statu quo pour les 3 cycles du primaire

Pour la classe spécialisée → sciences et univers social ne sont pas à être évalués.

Préscolaire fonctionne différemment.

Il est proposé par madame Vicky Joanisse d'approuver la grille-matières telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ# 18-19-26

2.2 Sorties scolaires

Aucune sortie proposée

2.3 Rentrée progressive au préscolaire

Garder le même modèle que l'an passé (voir annexe 1).

Semaine débutant le mardi 3 septembre. Le service de garde est disponible gratuitement en après-midi sauf le mardi 3 septembre.

Il est proposé par Lucie Brunette d'accepter la forme de la rentrée progressive

CÉ # 18-19-26

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ# 18-19-27

2.4 Campagne de financement

Proposition amorcée par les élèves : organiser une campagne de financement ou offre de service pour des éléments de jeux (accessoires).

Acheter les différents éléments spécifiques proposés qui seraient à l'usage des élèves mais qui seraient tout de même la propriété de l'élève qui l'emmènerait.

Il faudra s'entendre avec une compagnie pour avoir des meilleurs prix qui seront ensuite transmis aux parents qui pourraient se les procurer.

Il est proposé par madame Amélie Bazin d'approuver cette campagne de financement ou offre de service tout en respectant les règles déjà établies par la commission scolaire concernant les achats et .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ# 18-19-28

2.5 Projet éducatif

Version de travail présentée
Délai du 1^{er} avril respecté

L'analyse a été faite avant Noël. On a déterminé les enjeux, les orientations et les objectifs. Maintenant, il faut élaborer les indicateurs et les cibles.

CÉ # 18-19-27

Contexte de l'École

Monsieur Adam remercie madame Catherine Godin-Proulx pour la mise en page du projet

CÉ # 18-19-28

Il est proposé par madame Lucie Brunette d'approuver le plan de travail projet éducatif de l'École au Cœur-des-Collines

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ# 18-19-29

3. Informations

3.1 Courrier reçu

Aucun courrier reçu

3.2 Préscolaire 4 ans

On attend une annonce officielle ; à l'École au Cœur-des-Collines, il y aura un 4 ans à temps plein, donc une journée complète. Le « demi-temps » deviendra un temps plein.

Pas de ligne directrice pour l'acceptation des élèves du préscolaire 4 ans. En ce moment, il y a eu 13 inscriptions. Les ratios ne changent pas.

3.3 Enseignement de leçons de la résolution de conflit

Les parents vont recevoir le résumé des leçons qui ont été enseignées aux élèves.

CÉ # 18-19-29

Dans la semaine du 1^{er} avril, il y aura une présentation d'une petite pièce de théâtre.

3.4 Projet cour d'école

Suivi : Rencontre avec les ingénieurs qui font le plan de la cour ainsi que ceux qui en font l'évaluation.

Les travaux de la phase 1 débuteront cet été : piste d'athlétisme avec surface synthétique, une agora et un ponceau qui se rendra directement au terrain de football.

La municipalité aurait approuvé de façon officieusement.

Un conteneur qui servira à entreposer du matériel et une section sera réservée pour du prêt de matériel.

3.5 Travaux (cafétéria de La Pêche)

Dégât d'eau

Discussion avec la CSPO pour les réparations qui devraient être faites dans les mois qui suivent.

Durant la semaine de relâche : installation de buvettes au 3^e étage de l'immeuble La Pêche et une autre à l'immeuble Ste-Cécile

Local informatique/bibliothèque a été réaménagée.

4. Varia

Aucun varia

5. Messages

5.1 Mot du représentant au comité de parents

Aucun mot

5.2 Mot de la présidente

Remerciement

Madame Mélanie Cloutier

5.3 Mot du directeur

Subvention de 1 000\$ pour l'école en action grâce à Martine l'Écuyer et aux parents qui ont voté.

En avril, soirée de reconnaissance de la CSPO :
Rachel Patry pour mettre en valeur l'intégration des élèves → Line Sabourin
Prix BRAVO → Audrée Gauthier
Prix Bénévole → Amélie Bazin

3^e bloc d'activités parascolaires
Disque volant + athlétisme seront organisés en juin

Monsieur Adam Gagnon

5.4 Mot du personnel

Ste-Cécile
Activités : Carnaval avant mars
Mon école en action
Illustrateur : culture à l'école
Demande à la Fondation Pierre Lavoie (possibilité de 5 000\$)
Activité de Martine L'Écuyer : La boucle du défi de Pierre Lavoie

Mesdames Josée Lafrance et Martine L'Écuyer

La Pêche

Carnaval
Semaine de la nutrition
Salon du Livre
Agent de la Faune
Cabane à sucre
Visite de Martine Dionne :
Visite formation professionnelle au 3^e cycle

Mesdames Nathalie Sarazin

5.5 Mot de la technicienne en service de garde

Début du service de garde le 27 août
Réinscription se fera en avril
Journée du 12 avril remise au 3 mai

Madame Julie Labelle

5.6 Mot des parents

Aucun mot

5.7. Mot de la représentante de l'OPP

Rappel pour les dîners pizza. Date limite 28 mars.

On déplacera celle du 3 mai car journée pédagogique.

Commande des diners pizza en ligne possible mais la gestion de l'argent pose des problèmes.

Campagne de financement Norwex se termine jeudi

Prochaine campagne de financement Épicure débutera en avril

En mai : Younique

Structures gonflables : soumissions

Municipalité 500\$ 500\$

Propositions des campagnes pour l'an prochain à venir

Madame Amélie Bazin

5.8. Mot des membres de la communauté

Aucun mot

5.9. Mot de la représentante du comité EHDAA

Aucun mot

6. Date de la prochaine réunion

La prochaine rencontre aura lieu le 24 avril à 18h30 à la salle de réunion du secondaire des Lacs.

7 . Levée de l'assemblée

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Vicky Joanisse que la séance soit levée à 20h26 .

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ # 18-19-30**

Mélanie Cloutier
Présidente

Adam Gagnon
Directeur

Christine Lafrenière
Secrétaire de réunion

CÉ # 18-19-30

--	--



GRILLE-MATIÈRES* ET COMPÉTENCES AUTRES - PRIMAIRE 2019-2020

En vertu de l'article 22 du régime pédagogique, voici les matières obligatoires et, à titre indicatif, le nombre d'heures prévues. Règle générale, les programmes dont le temps est à répartir prévoient un minimum 1 h/semaine par matière.

1 ^{er} CYCLE					2 ^e CYCLE					3 ^e CYCLE					PROGRAMME :				
Temps réparti	Spéc.	Tit.	Hre	Répart.	Temps réparti	Spéc.	Tit.	Hre	Répart.	Temps réparti	Spéc.	Tit.	Hre	Répart.	Temps réparti	Spéc.	Tit.	Hre	Répart.
Français		X	9	10,5	Français		X	7	9	Français		X	7	8	Français		X		7
Mathématique		X	7	8	Mathématique		X	5	7	Mathématique		X	5	8	Mathématique		X		5
Éducation physique	X		2	2,5	Éducation physique	X		2	2	Éducation physique	X		2	2	Éducation physique	X			2
Temps non réparti 7 h					Temps non réparti 11 h					Temps non réparti 11 h					Temps non réparti 11 h				
Anglais	X		1	1	Anglais	X		1	1,5	Anglais	X		1	1,5	Anglais	X			1
Arts** plastiques			1	1	Arts plastiques			1	1	Arts plastiques			1	1,5	Arts Sélectionner				1
Arts** danse			1	1	Arts dramatique			1	1	Arts dramatique			1	1	Arts Sélectionner				1
ÉCR		X	1	1	ÉCR		X	1	1	ÉCR		X	1	1	ÉCR		X		1
					Géographie et histoire		X	1	1	Géographie et histoire		X	1	1	Géographie et histoire		X		1
					Science et technologie		X	1	1,5	Science et technologie		X	1	1	Science et technologie		X		1
Autres					Autres					Autres					Autres				
25					25					25					0				

1 ^{er} CYCLE			2 ^e CYCLE			3 ^e CYCLE		
COMPÉTENCES AUTRES	1 ^{re} année	2 ^e année	COMPÉTENCES AUTRES	2 ^e année	4 ^e année	COMPÉTENCES AUTRES	5 ^e année	6 ^e année
Exercer son jugement critique	Étapes	Étapes	Exercer son jugement critique	Étapes	Étapes	Exercer son jugement critique	Étapes	Étapes
Organiser son travail	Étape 2	Étape 2	Organiser son travail	Étapes	Étapes	Organiser son travail	Étapes	Étapes
Savoir communiquer	Étapes	Étapes	Savoir communiquer	Étape 2	Étape 2	Savoir communiquer	Étapes	Étapes
Travailler en équipe	Étapes	Étapes	Travailler en équipe	Étapes	Étapes	Travailler en équipe	Étape 2	Étape 2

Code de l'école : 020

Résolution du conseil d'établissement : 18-19-26

Date : 2019-02-28

Retourner avant le 1^{er} mars 2019, à l'adresse suivante : sanction154@cspo.qc.ca.

*La répartition totale des heures doit être de 25 heures pour tous les cycles, classes spécialisées et d'accueil.

**Les quatre disciplines en arts : art dramatique, arts plastiques; danse et musique. L'école doit choisir deux de ces disciplines, et au minimum, l'une d'entre elles doit être en continuité au 2^e et 3^e cycle du primaire.

4 h 30 de temps spécialiste doivent être à l'horaire de l'élève. Ce temps est réparti entre les disciplines : arts, anglais, éducation physique et à la santé.



GRILLE-MATIÈRES* - CLASSES SPÉCIALISÉES - PRIMAIRE 2019-2020

En vertu de l'article 22 du régime pédagogique, voici les matières obligatoires et, à titre indicatif, le nombre d'heures prévues.

Règle générale, les programmes dont le temps est à répartir prévoient un minimum 1 h/semaine par matière.

CLASSE SPÉCIALISÉE (70 à 79)	CLASSE SPÉCIALISÉE (70 à 79)	CLASSE SPÉCIALISÉE (70 à 79)	CLASSE SPÉCIALISÉE (70 à 79)	CLASSE SPÉCIALISÉE (70 à 79)
GRUPE	GRUPE	GRUPE	GRUPE	GRUPE
DISCIPLINES	DISCIPLINES	DISCIPLINES	DISCIPLINES	DISCIPLINES
ÉPART	ÉPART	ÉPART	ÉPART	ÉPART
Français				
10,5				
Mathématique				
8				
Arts plastiques				
1				
ÉCR				
1				
SPÉCIALISTES	SPÉCIALISTES	SPÉCIALISTES	SPÉCIALISTES	SPÉCIALISTES
Éducation physique				
2,5				
Art dramatique				
1				

3 septembre	Rencontre parents-enfants en sous-groupe sur rendez-vous
4 septembre	Gr A en classe toute la journée Gr B service de garde toute la journée
5 septembre	Gr B en classe toute la journée Gr A service de garde toute la journée
6 septembre	Gr A et Gr B avant-midi seulement
9 septembre	Début de l'horaire régulier

Le service de garde ne sera pas offert aux élèves du préscolaire le mardi 3 septembre 2019, ni le transport scolaire, puisque les parents repartent avec leur enfant.